

---

# Association L'Operata

Ajaccio, le 27/06/2023

---

---

# Présentation

- L'association l'Operata est une association loi 1901 créée en 2016 dans le cadre d'une expérimentation menée par un certain nombre de professionnels médicaux et paramédicaux vis à vis de l'accompagnement d'un public adulte, souffrant de troubles des apprentissages et entravé dans la réalisation du projet professionnel. Cette expérimentation menée à un échelon régional pour la Corse a participé à la modélisation d'actions qui sont aujourd'hui étendues à l'ensemble du territoire national.
  - L'association participe depuis activement à l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap et présentant des troubles cognitifs mais aussi des déficiences mentales, motrices et visuelles afin de faciliter leur parcours de formation professionnelle, d'insertion professionnelle et ou de maintien dans l'emploi, en lien avec les acteurs de l'insertion et notamment Cap Emploi, Pôle Emploi, les organismes de formation,...dans le cadre des dispositifs AGEFIPH/FIPHFP (PAS, PAC....).
  - Elle est par ailleurs partenaire de l'Università di Corsica Pasquale Paoli pour l'accompagnement des besoins des étudiants en situation de handicap dans un contexte de problématique cognitive.
  - Elle est par ailleurs porteuse, en lien avec l'Association A Murza, de la nouvelle plate-forme d'essais et de prêts de compensations sur la Corse pour les personnes en situation de handicap au travail ou en formation (A Chjarina).
-

# L'équipe

LEGALLAIS Marie-Pierre  
MEDECIN

CHIARELLI Livia  
ORTHOPHONISTE

FILIPPI Laetitia  
NEUROPSYCHOLOGUE

SAULI Marion  
NEUROPSYCHOLOGUE

CASANOVA Véronique  
PSYCHOLOGUE

Président de  
l'Association  
OPERATA:

Mr Guy  
PANCRAZI

PICOT Sylvain  
ERGOTHERAPEUTE  
COORDINATEUR

MARTINELLI Fiora  
NEUROPSYCHOLOGUE

DOMINICI Sébastien  
ORTHOPTISTE

HAMARD Véronique  
NEUROPSYCHOLOGUE

SANTUCCI Natasha  
PSYCHOLOGUE

GUILLOUX Alexandra  
Gestionnaire  
Comptable

LESIEUR SEBASTIEN  
EDUCATEUR

ID Formation  
MAIREL Kathy  
PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

SOLINAS Sandra  
SECRÉTAIRE

---

# Contexte de mise en œuvre des PAS

- Elles ont pour objectif global de sécuriser les parcours professionnels des personnes handicapées et visent prioritairement à compenser leur handicap
  - Elles ont pris la suite des PPS (Prestations Ponctuelles Spécifiques).
-

---

# Principes et objectifs

- ✓ mettent en œuvre des expertises, des conseils ou des techniques / modes de compensation,
- ✓ sont mobilisées pour répondre à des besoins en lien avec les conséquences du handicap de la personne,
- ✓ sont mobilisées dans des situations identifiées par les prescripteurs / référents de parcours (évaluation, diagnostic des capacités de la personne, validation du projet professionnel, formation, recherche / mise en œuvre d'une solution de maintien....).

*Notre mission est d'apporter des éléments d'expertise **sur la dimension du handicap** afin d'éclairer le prescripteur-référent de parcours, en charge de l'accompagnement des personnes, d'où le terme « **Appui** » dans l'intitulé de ces prestations.*

---

---

# Périmètre

Les PAS sont mobilisables en situation :

- ✓ d'emploi = insertion ou maintien
  - ✓ de formation (Formation professionnelle continue ou alternance)
-

---

# « GRANDS AXES » d'intervention

- L'évaluation (émergence des points forts)
  - La préconisation
  - La « remédiation »
  - L'accompagnement et la mise en œuvre des compensations et préconisations
-

---

# Exemple Parcours

- Jeune homme, contrat en alternance, CAP Mécanique, en difficulté en formation du fait d'un trouble (lecture, écriture, orthographe,...) et en entreprise en lien avec une problématique de compréhension des consignes, qui induisait des erreurs d'actions et une image de « fainéant » au sein de l'entreprise (employeur et collectif).
  - Bilans pour analyser finement la problématique,
  - Préconisations d'aménagements pédagogiques et professionnels,
  - Intervention, en lien avec le prescripteur, au sein de l'OF pour sensibiliser l'équipe éducative à sa problématique et réfléchir ensemble aux aménagements pédagogiques pouvant être mis en œuvre,
  - Intervention, en lien avec le prescripteur, en entreprise pour expliciter aux encadrants la problématique et essayer de modifier l'image perçue par le collectif
  - Remédiation cognitive portant sur les stratégies d'organisation avec la neuropsychologue,
  - Accompagnement par l'ergothérapeute sur la mise en place de l'outil informatique comme moyen de compensation de ses difficultés en lecture, écriture et orthographe.
-

---

# Exemples de compensations numériques

- Principe de la fonction d'aide :
    - Pas de logiciel particulier, spécifique ou encore « magique » pour un trouble mais une fonction qu'on pourra retrouver dans différents logiciels,
    - Cette fonction pourra intervenir dans la compensation d'une ou plusieurs problématiques,
    - De nombreux logiciels « grand public » intègrent aujourd'hui ces fonctions d'aide et permettent de les essayer facilement et les rendent accessibles financièrement.
-

---

# La dictée vocale :

- Principe : «je parle, le logiciel écrit »,
  - Fonction d'aide : aide à l'écriture
  - Ex : Dysgraphie (qualitatif et quantitatif) / Dysorthographe
  - Aujourd'hui présent partout (téléphones, ascenseurs, voitures...),
  - DNS, Windows, Office 365.
-

---

# La synthèse vocale :

- Principe : «le logiciel lit ce qui est écrit»,
  - Aussi présent partout (téléphones, ascenseurs, voitures...),
  - Fonction d'aide : aide à la lecture
  - Dyslexie (TDLE) ou attention visuelle fragile,
  - Logiciels gratuits : Balabolka, Dys-Vocal, LexiBar, Sprint
-

---

# Vidéos Office Lens 1



---

# Vidéos Office Lens 2

